

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[ARCH-FAM-2021-0-0815](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Dupont, 3 mai \[1845\]](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Émile Dupont, 3 mai [1845]

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Dupont, Émile \(1809-1875\)](#)  *est destinataire de cette lettre*

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[3 mai 1845](#)

Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)

Destinataire[Dupont, Émile \(1809-1875\)](#)

Lieu de destinationFayt-lez-Manage, Manage (Belgique)

### Description

RésuméSur la fourniture de fonte à la manufacture Godin-Lemaire : Godin rappelle la promesse de Dupont dans sa lettre du 3 mars 1845 de lui envoyer un échantillon de trois à quatre tonnes de fonte de moulage n° 1 ; il l'avertit qu'il doit se rendre en Belgique pour s'approvisionner et lui demande s'il doit se rendre au haut-fourneau de Dupont.

NotesLe brouillon occupe la partie supérieure du folio 25v.

## Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#)

Lieux cités [Belgique](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Dupont, Émile (1809-1875)

Genre Homme

Pays d'origine Belgique

Biographie Maître de forges belge né en 1809 à Fayt-lez-Manage (Belgique) et décédé en 1875 à Fayt-lez-Manage. Émile Dupont est le fils de l'industriel Isidore-François Dupont (1780-1838), fondateur de plusieurs usines métallurgiques dans le Hainaut, dont des fonderies et laminoirs à Fayt-lez-Seneffe en 1821 et du haut-fourneau de Châtelineau en 1831. Émile Dupont constitue en décembre 1853 la Société Dupont et Cie à Crespin (Belgique), fabrique de fer et de fonte. Maître de forges à Fayt-lez-Seneffe, il obtient par arrêté royal du 22 août 1863 une concession des mines de houille sur une étendue de 359 hectares. Il devient bourgmestre

## Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (25v)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 08/02/2024

---

3 mai

Monsieur Dupont au fest

Depuis la reception de votre lettre du 3 mars dernier  
par laquelle vous me promettez l'envoi de 3 a 4 mille  
Piloty fonte de mouleage n°1 je suis dans l'attente  
de cet envoi et ne pouvant pas je suis sous peine  
de me faire servir si vous tenez a cet engagement. mais  
la saison est favorable pour aller en  
Belgique pour faire ma provision je vous prie de ne  
pas tarder a me répondre sur ce chef et de me faire  
connaître le prix actuel de vos fontes afin que je sache  
si je dois continuer a vous faire fournir

4 mai

agréé

Monsieur Jaquet Robillard avertis

jai l'honneur de vous donner avis que je suis de  
nouveau en possession qui se mettra lundi prochain au  
roulage a combler les deux voisines que vous me demandez  
je vous sers

2 voisines 1 metre au charbon a fr 90 180.00  
Droits 2% par mois jusqu'au 1er 3.60

dont suit le me restant fr 176.40

valant au 10 septembre ou au comptant sous 2%  
discount l'augmentation considerable survenue dans  
le prix des fontes est bien de me permettre de faire  
aucune reduction a mes prix si la hausse continue je  
suis au contraire forcé d'augmenter le prix de quelques uns  
de mes produits je vous avise malgré cela la remise que  
jai faite jusqu'ici apres le 1er mars de chaque année

16 mai

Monsieur Diezpr a combler

jai l'honneur de vous donner avis que je pourrai  
vous livrer fr trois lundi prochain les deux voisines  
que vous me demandez par votre lettre du 30 avril  
je vous en sers au détail fr 98 ainsi  
vous pouvez remarquer que c'est bien le tarif que je  
vous ai envoyé et que c'est au prix que je donne  
a mes meilleurs marchands mais sur la difficulté  
que j'ai éprouvé jusqu'ici a faire des affaires

250

9  
3  
14  
34